

LE VELO-CLUB LANCY



Présente le 6^e GRAND-PRIX DU VELO-CLUB LANCY « DUO GENEVOIS »



Dimanche 28 AVRIL 2019

DOSSIER TECHNIQUE

Dimanche 28 avril 2019

Permanence	07:00 à 15:00	Mairie de Confignon (GE) chemin de Mourlaz
Signatures des coureurs	< 09:20	Confignon (GE) chemin de Mourlaz
Départs		Confignon (GE) chemin de Mourlaz
U19+A → 11 tours	101,2 km	09:30
U17 → 6 tours	55,2 km	09:32
Arrivée U17	dès 11 :00	Confignon (GE) Chemin de Mourlaz
U19/A	dès 12 :10	
Douches - vestiaires	Dès 7:30	Ecole de Confignon (chemin des Hutins)
Cérémonies protocolaires U17/U19+A	13:30	Confignon (GE) annexe de la mairie chemin de Mourlaz
Parking coureurs		Confignon place de l'Eglise

OFFICIELS

Comité d'organisation

Président :	Eric Schutz	+41 77 436 38 00
Administration :	Christian L. Favre	+41 79 671 18 12
Finances:	Steve Kinney	+41 76 335 60 47
Sécurité :	Christian L. Favre	
Ligne d'arrivée	Karel Studer / Jean-Claude Chevalley	
Commissaires :	ORPC P. Gischig	
Speaker :	Benjamin Aeby	
Chronométrage	Eric Flaction	
Site Web :	www.vclancy.ch	

REGLEMENT DUO GENEVOIS

Le « Duo Genevois » est ouvert aux catégories U17 et A+U19

2 courses nationales distinctes 27 & 28 avril 2019, ainsi qu'un classement général sur les deux jours.

A chaque course : 1^{er} 1 point, 2^{ème} 2 points, 3^{ème} 3 points, etc. Seuls les coureurs ayant terminé les deux courses dans les délais sont classés. En cas d'égalité le classement du GP du VC Lancy est déterminant.

Maillot de leader remis au terme de la 1^{ère} course qui doit obligatoirement être porté lors de la 2^{ème} course et au classement final.

Supersprint Raiffeisen : CHF 100.- au 1^{er} A+U19 au 6^{ème} tour
CHF 50.- au 1^{er} U17 au 3^{ème} tour

REGLEMENT PARTICULIER

1 TYPE D'EPREUVE

L'épreuve est réservée aux athlètes licenciés des catégories :
U17 (cadets) – U19 (juniors) & A (amateurs) .
licenciés Swiss-Cycling et des comités départementaux / régionaux.

2 PERMANENCE

La permanence est ouverte à la mairie de Confignon, chemin de Murlaz
Le retrait des dossards se fait à la permanence.
La permanence d'arrivée et la cérémonie protocolaire finale se déroulent à la mairie de Confignon.

3 DEPART

Chaque coureur signe la feuille de présence au plus tard 10 minutes avant l'heure de départ.

4 DELAIS D'ARRIVEE

10% du temps du vainqueur.

5 PRIX

Les prix sont attribués suivant le barème 2 de Swiss-Cycling.

6 PROTOCOLE

Se présenteront dans un délai de maximum de 10 minutes après l'arrivée.

7 PENALITES

Le barème de pénalités de l'UCI est le seul applicable.

8 BRAQUETS

Braquets en vigueur pour chaque catégorie.

9 DEPANNAGE

1 voiture dépannage neutre U19&A et 1 voiture dépannage neutre U17.

10 ECOCITOYENNETE

Il est interdit de jeter tout déchet sur la voie publique.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions seront prises sur le site internet → <http://www.chronoromandie.com>
Le délai des inscriptions est fixé au mardi 23 avril. **Inscription tardive ou sur place majorée à 100%**

Attention : Les coureurs qui n'ont pas payé leur finance d'inscription seront considérés comme non-inscrits et devront payer la finance doublée sur place.

La finance d'inscription est fixée à :

U17	CHF 16.-
U19	CHF 18.-
A	CHF 22.-

PARCOURS

Circuit de 9,20 Km (vallonné) Arrivée en côte
U19 +A = 11 tours U17 = 6 tours

URGENCES & HOPITAUX

Services sanitaires d'Onex-Bernex-Confignon +41 79 224 62 74
Hôpital Cantonal de Genève +41 22 372 81 20

PLANCHE DES PRIX :

GP VC LANCY :

U19&A : En espèces aux 20 premiers selon le barème 2 de Swiss-Cycling (+ 30.- du 11^e au 15^e, 20.- du 16^e au 20^e)

U17 : En espèce aux 10 premiers selon le barème 2 de Swiss-Cycling.

GENERAL DUO :

U19&A : En espèces aux 20 premiers selon le barème 2 de Swiss-Cycling (+ 30.- du 11^e au 15^e, 20.- du 16^e au 20^e)

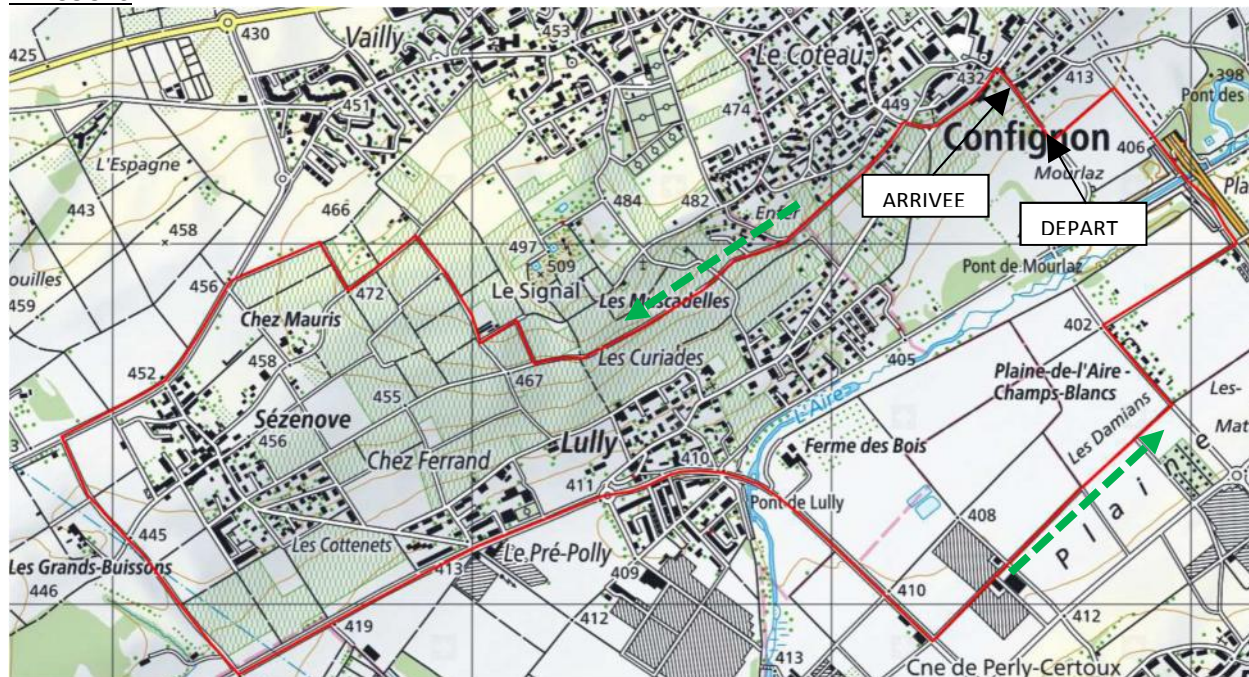
U17 : En espèce aux 10 premiers selon le barème 2 de Swiss-Cycling.

DISPOSITIONS :

Les organisateurs déclinent toute responsabilité pour les accidents survenant aux coureurs ou dont ils pourraient être la cause. Tous les coureurs ont l'obligation de se conformer aux règlements sur la circulation routière, ainsi qu'aux ordres des commissaires.

Les participants reconnaissent la non responsabilité de l'organisateur pour la surveillance des biens ou des objets en cas de vol ou de perte.

PARCOURS

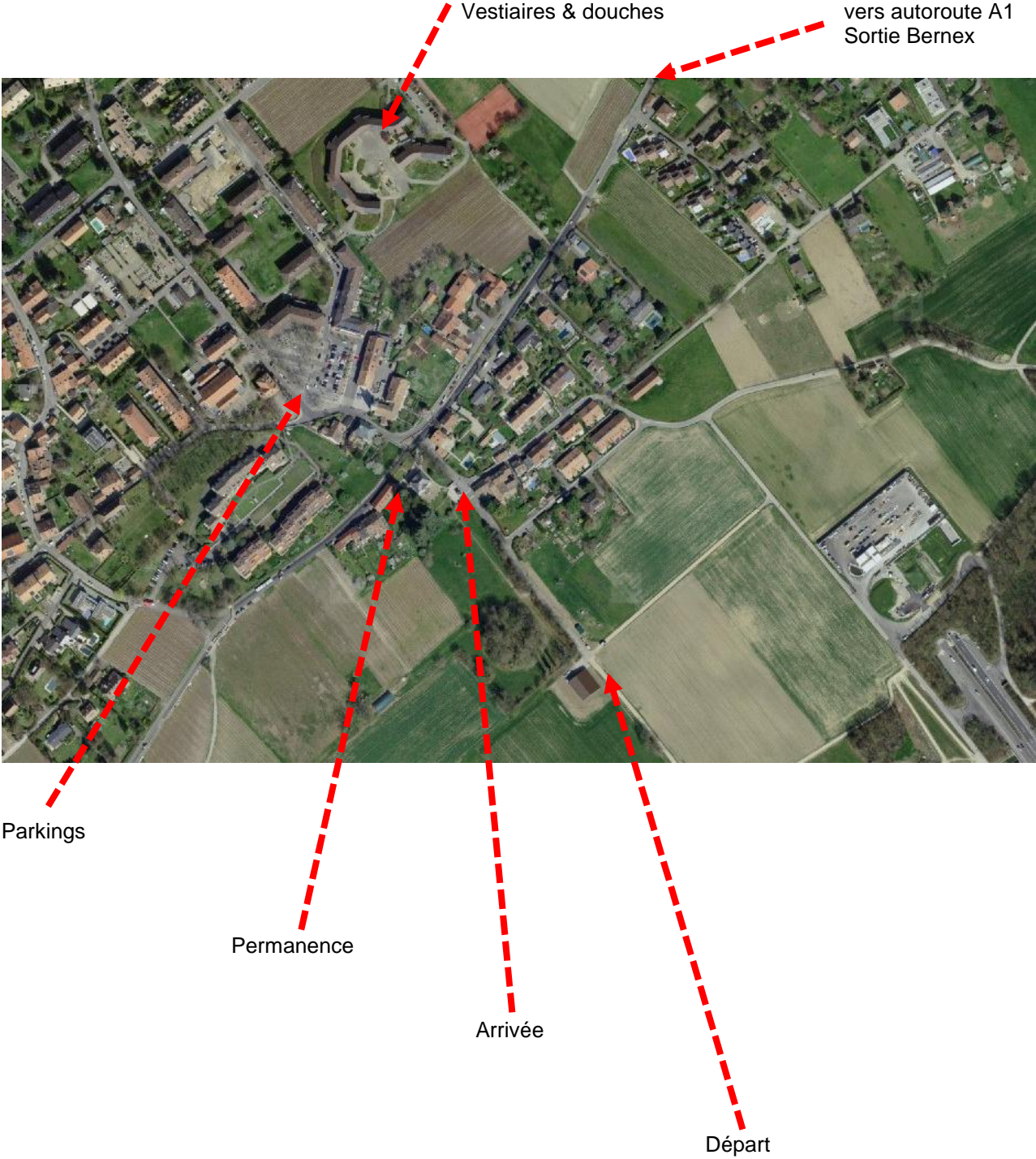


Confignon : Départ sous conduite : - *Chemin Pontverre, route de Chavant* -, chemin du Vignoble **Bernex** : Vieux chemin de Bernex, route de Laconnex, **Sézenove** : route de Pré-Lauret, route de Soral, **Lully** : route de Lully, **Certoux** : chemins des Marsins, chemin des Matines, chemin des Grds Champs, **Confignon** : chemin du Contour d'Arare, chemin de Praleta, chemin de la petite Pralette, chemin de Mourlaz : **9,200Km** → **ARRIVEE** : **chemin de Mourlaz, devant la mairie.**

A + U19 : 11 tours → 101,2 KM

U17 : 6 tours → 55,2 KM

PLAN DE SITUATION





COMMUNE DE
CONFIGNON



Ville de Lancy

République et canton de Genève

stormcorp



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TELEGRAPHES LMA



Business Software

Since 1981

www.git.ch



VELO-CLUB LANCY

28 AVRIL 2019